

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

CHALLENGE DES RÉGIONS GAF-STR

Dynamix



SITE DE COMPÉTITION
Centre Multisport Régional
 200 rue Jean-Coutu
 Varennes, QC, J3X 0E1



www.ecoledynamix.com

COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC	3737 boul. Crémazie Est. Suite #902 Montréal, QC. H1Z 2K4 Tél. : (514) 252-3043 Site Web : www.gymqc.ca <i>Personne contact</i> : Josée-Anne Adam (jaadam@gymqc.ca)
COMITÉ ORGANISATEUR	ÉCOLE LES DYNAMIX <i>Directeurs de la compétition</i> : Philippe Cossette et Isabelle Rocheleau <i>Courriel</i> : direction@ecoledynamix.com
DATE	5 au 7 mai 2023
SITE DE COMPÉTITION	CENTRE MULTISPORT RÉGIONAL 200 rue Jean-Coutu, Varennes, QC, J3X 0E1 http://www.complexsportifterrebonne.com/centre-de-soccer-multifonctionnel.html
HÔTEL POUR LES ATHLÈTES ET SPECTATEURS	HÔTEL SANDMAN MONTRÉAL-LONGUEUIL https://www.sandmanhotels.com/montreal-longueuil <ul style="list-style-type: none"> • Tarif : 155\$ par nuit (occupation simple à quadruple) • Pour réserver : 1-800-493-7303 en mentionnant le groupe « Challenge des Régions 2023 ». • Les chambres seront libérées le 4 avril 2023. • L'annulation doit être faite 24 heures avant la date d'arrivée.
HÔTEL POUR LES OFFICIELS	HÔTEL SANDMAN MONTRÉAL-LONGUEUIL
DEMANDE DE REMBOURSEMENT	Se référer à la section 6.13 et 6.13.2 du Cahier des charges , disponible dans la section Documents sur le site web de Gymnastique Québec (www.gymqc.ca). 6.13.2 FINALITÉS <i>Les demandes de remboursement doivent être effectuées telles que mentionnées ci-haut. Les délais pour effectuer les demandes sont spécifiques à chaque événement. Les dates limites de demandes de remboursement sont établies selon les règles suivantes :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Challenge des Régions <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de plus de 48 heures précédant le premier jour de compétition : La demande doit être envoyée au plus tard 48 heures avant le premier jour de compétition. ○ Aucune demande de remboursement ne sera acceptée dans un délai de 48 heures avant le début de la compétition.

SUBSTITUTION D'ATHLÈTE

Se référer à la section **6.14** du **Cahier des charges**, disponible dans la section **Documents** sur le site web de Gymnastique Québec (www.gymqc.ca). Lorsqu'une place se libérera, le club d'appartenance de l'athlète substitut recevra un courriel de la part de GYMQC.

DATES LIMITE INSCRIPTION ET PRODUCTION HORAIRE

- **Date limite d'inscription : 7 avril 2023**
- **Date production de l'horaire provisoire : Semaine du 3 avril 2023**
- **Date production de l'horaire détaillé : Semaine du 17 avril 2023**
- **Frais d'inscription :**

Athlète	3 appareils et plus : 73,50\$ 1-2 appareils : 52,50\$
Entraîneur	30\$

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription (Payable à GYMQC) : 50 \$ / Athlète jusqu'à concurrence de 250 \$**
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire (payable à GYMQC) : 100 \$ / athlète jusqu'à concurrence de 500 \$**
- **Frais d'admission pour les spectateurs :**

Challenge des régions	12\$ / Adulte (13 ans et +) 6\$ / enfant (6 à 12 ans) Gratuit / Bambin (0 à 5 ans)
-----------------------	---

**Payable en argent comptant seulement.*

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

1. Toutes les ARG devront compléter le formulaire d'inscription Excel.
2. Faire parvenir le formulaire à GYMQC (inscription@gymqc.ca) ainsi qu'au comité organisateur (direction@ecoledynamix.com).
3. Le paiement des inscriptions devra se faire par chèque libellé **École les Dynamix** et le retourner à l'adresse suivante :

École les Dynamix
1471 boulevard Lionel-Boulet, suite 15
Varenes, QC, J3X 1P7

4. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
3. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

MUSIQUE (GAF)

DATE LIMITE : 7 AVRIL 2023

Veuillez déposer les musiques des athlètes GAF ici : [Musique de sol - Challenge des régions 2023](#)

EXIGENCE DES FICHIERS DE MUSIQUE :

- Les musiques doivent être envoyées en format MP3.
- Les fichiers MP3 doivent être nommés selon la nomenclature suivante :
 - Nom-Prenom_Region_Niveau.mp3
 - Ne comprendre aucun caractère spécial (è, à, é, ô, etc.).
- Il est impératif d'envoyer un fichier par athlète même si plusieurs athlètes utilisent la même musique pour leur routine.

COLLATIONS ET REPAS DES ENTRAÎNEURS

Se référer à la section **6.15** du **Cahier des charges**, disponible dans la section **Documents** sur le site web de Gymnastique Québec (www.gymqc.ca).

ACCRÉDITATION

Le comité organisateur fournira des accréditations pour tous les participants et entraîneurs. L'accréditation est obligatoire pour avoir accès au plateau de compétition.

Important : Chaque région doit prévoir un responsable des accréditations. Toutes les accréditations de la région seront remises au responsable au début de la fin de semaine. Il sera sa responsabilité de les distribuer aux athlètes et entraîneurs de sa région.

PHYSIOTHÉRAPIE

Un service de physiothérapie sera offert sur le site de compétition.
Les athlètes doivent avoir leur propre « tape ». Il sera également possible d'en acheter sur place au montant de 5\$.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Mode de paiement sur place : Argent comptant
- Stationnement : Le stationnement est limité sur place, les mesures d'atténuation vous seront communiquées ultérieurement.
- Service de cantine : Un service de cantine sera offert sur place pour tous les spectateurs et participants.
- Liste des kiosques qui seront présents sur place :
 - Fleurs
 - Vêtements de sport Éolie
 - Maman Gérante d'Estrade
 - Division Sport-Rep
 - Bélair Direct
 - Autres commanditaires à venir